



Actualités

Accédez
au site
de la CGT

Conseil Départemental
Bouches-du-Rhône
Lundi 18 janvier 2021

→ www.cgt-cd13.org

15 janvier 2021 : rencontre entre la CGT et Madame la Présidente Vassal

Placée sous le signe du dialogue, cette rencontre a permis à la CGT d'aborder un large ordre du jour sur les sujets aussi bien transversaux que spécifiques à chaque Direction. Notre syndicat a pu revenir sur l'année écoulée, les difficultés d'exercice dans le cadre inédit d'état d'urgence sanitaire qui se prolonge de mois en mois, a souligné l'attention portée aux situations des personnels vulnérables et défendu le retour à un service public de plein exercice au service des populations.

□ **La position de la collectivité sur la vaccination contre le Covid-19**

Interrogée par la CGT sur la position de la collectivité vis-à-vis de la vaccination contre le Covid-19 pour les agents qui souhaiteraient en bénéficier (au même titre que la campagne annuelle de vaccination contre la grippe) la Présidente a expliqué qu'aujourd'hui les collectivités territoriales sont positionnées par l'État comme des appuis logistique : accueil, vaccination, transport de vaccins, etc. L'ARS reste la maîtresse d'œuvre et dès que les autorisations seront données et que les vaccins seront approvisionnés, le public dit "prioritaire" – les plus de 75 ans et les soignants de plus de 50 ans, qu'ils travaillent au Conseil Départemental, en EHPAD ou en résidence d'autonomie et les sapeurs-pompiers de plus de 50 ans feront l'objet d'une proposition de vaccination.

La collectivité se dit prête à exercer son rôle de maillage territorial dès les autorisations obtenues et l'approvisionnement effectif des vaccins afin de contribuer à la campagne de vaccination.



La CGT vous informe

www.cgt-cd13.org



La CGT toujours à votre disposition :

Alain ZAMMIT : 06 65 00 32 94
Valérie MARQUE : 07 86 55 11 28
Jean Francois GAST : 06 86 47 33 99
François CANU : 06 70 51 82 87
Lydia FRENTZEL : 06 66 94 29 83



Rejoignez-nous sur
facebook

▣ **Les élections départementales**

Les élections départementales initialement prévues en mars sont potentiellement reportées aux 20 et 27 juin 2021, mais rien n'est confirmé à ce jour, le Gouvernement devant apporter des précisions entre le 1^{er} et le 15 avril prochains.

▣ **Points spécifiques par direction**

➔ **Direction de la Solidarité**

■ **Intégration des agents GIP (Groupement d'intérêt public) de la MDPH**

Depuis plusieurs années notre organisation syndicale soutient la mobilisation des agents GIP de la MDPH qui revendiquent légitimement une intégration aux effectifs du Conseil Départemental. En effet, spécialistes du handicap, ces agents dévoués et investis, demandent par leur intégration que la mission handicap soit définitivement adossée aux missions de service public servies par des agents fonctionnaires.

La Présidente, interpellé sur le sujet par les agents en février dernier, se dit très attachée à mieux répondre aux besoins du public handicapé et très attentive à notre demande d'évolution du statut de ces agents. Nous avons pu rappeler la plus-value qu'il y aurait à intégrer les agents GIP. Monsieur le DRH, comme Monsieur le DGS, sont intervenus plutôt favorablement à l'hypothèse de création d'une maison de l'autonomie.

En attendant ce projet plus ambitieux nous avons réitéré notre demande de commencer une intégration par une stagiairisation des plus anciens l'agent du GIP dans l'immédiat. Madame la Présidente ouverte à nos propositions devrait revenir vers nous dans les plus brefs délais.

■ **Réévaluation du niveau de précarité de la MDS de Saint-Marcel au niveau 1 et de la MDS des Flamants au niveau 2**

GAGNÉ !

Madame la Présidente a répondu favorablement à la revendication de notre syndicat et des personnels pour une requalification des taux de précarité de ces MDS.

En marge de ces deux sites nous soutenions la demande portée par le syndicat FSU pour la MDS de Romain Rolland qui a également reçu un avis favorable pour un reclassement en niveau 1 de précarité.

■ **La Régie départementale**

La réouverture de la Régie est effective depuis le 11 janvier ; néanmoins, notre syndicat a insisté sur la caractère restrictif de cette réouverture qui ne permettra qu'à une vingtaine de familles de recevoir le secours urgent et numéraire là où plus de 100 personnes ou familles pouvaient en bénéficier avant la crise sanitaire. Si les arguments de la pandémie, du transport de fonds, de la sécurisation de l'accueil se sont invités au débat, le seul engagement de la collectivité est d'étudier et suivre l'évolution de la remise en marche du dispositif afin d'en reposer le cadre.

■ **Création d'un lieu d'accueil pour les enfants confiés au Département**

Notre syndicat a rappelé l'urgence à voir créer un nouveau lieu d'accueil comme celui né de la mobilisation des professionnels en 2017 à l'Arbois. Madame la Présidente dit vouloir ouvrir une pouponnière et rappelle les délais importants entre le projet et sa finalisa-

tion. Nous avons néanmoins pris le temps de compléter l'état des lieux en soulignant la détresse des professionnels devant l'absence de place pour les adolescents ou pré-adolescent en grande rupture et la tension générée par l'attente. L'Espace accueil enfants ouvert le 7 janvier, s'il apporte une réponse à la détresse des enfants en terme de cadre apaisant, sécurisant mais aussi contenant, ne fait que révéler depuis 10 jours de fonctionnement le manque de places d'accueil et "l'embolisation" du système.

■ **Les MDS et leur renforcement**

Notre organisation syndicale revendique la création de 10 postes supplémentaires pour venir renforcer les MDS en prévention sociale. La collectivité favorable à cette perspective a finalement nuancé son propos en disant que la création de postes en social ne serait pas destinée qu'aux MDS !... à suivre.

■ **La revalorisation du régime indemnitaire des Personnels médico-Sociaux**

Notre syndicat a pu revenir sur le traitement injuste des professionnels de la santé qui n'ont pu – pour les plus anciens – bénéficier d'une revalorisation de leur régime indemnitaire au moment du passage au RIFSEEP. À ce jour, la collectivité n'entend pas répondre à cette juste revendication.

■ **Les Assistants et assistantes familiales**

Notre syndicat a alerté la collectivité sur l'impossibilité pour les ASFAMS de bénéficier de la campagne de vaccination contre la grippe. Il semble que la pénurie de vaccin en soit à l'origine. Notre syndicat a obtenu que ce personnel soit l'an prochain inclus dans le dispositif anti-grippe.

➔ **Direction des Routes et des ports**

Le nettoyage des vêtements, engagement pris il y a plusieurs mois, n'a pas été tenu. La Collectivité a expliqué que le marché pour les sites extérieurs a été infructueux mais Monsieur le DGS comme Monsieur le DRH se sont engagés à mettre tout en œuvre pour finaliser cet objectif dans les meilleurs délais.

➔ **Direction de l'environnement et de la Forêt**

Notre syndicat porte la revendication de la création d'une équipe spécialisée pour faire face aux changements climatiques. La Présidente a précisé que la Métropole avait déjà investi sur cette question mais un dialogue devrait s'ouvrir avec l' élu à l'environnement.

➔ **Direction des Collèges**

Notre syndicat porte la revendication de poursuivre la création de postes au sein des collèges afin de renforcer les équipes. La Présidente se dit favorable à cette demande d'autant plus que la vulnérabilité de certains agents a entraîné le positionnement de "volants" sur des postes fixes, bloquant ainsi le dispositif de remplacement. Une étude précise du nombre de postes à créer devrait au plus vite s'effectuer afin de renforcer les effectifs.

Concernant la nomination des chefs cuisine en catégorie B, revendication portée par la CGT, la collectivité dit avoir ouvert le processus et affirme que cette orientation va se pérenniser.

Une campagne de tests au Covid-19 sera effectuée à chaque retour de vacances pour les ATC afin de rassurer ces agents et être attentif à leur santé, agents particulièrement exposés.

GAGNÉ!

À la demande de revalorisation de l'IFSE de la section CGT ATI (adjoints techniques informatiques), la Présidente répond également favorablement en reclassant tous les ATI en CG1 ; les 3 coordinateurs, pour les distinguer, verront leur régime indemnitaire réévalué.

► Direction de la Culture

Notre syndicat a pu aborder la question de la politique culturelle départementale, car aucun projet d'établissement ne semble voir le jour. Madame la Présidente a rappelé les blocages entraînés par le Covid-19 et l'impossibilité de se projeter, la difficulté à lancer des expositions. Monsieur le DGS est revenu sur le Forum Mondial de la Nature qui devrait permettre le lancement des expos sur ce thème.

Sur la question de l'entretien des bâtiments et leur dégradation, Monsieur le DGS est revenu sur un budget de 4 millions d'euros consacré au Musée de l'Arles Antiques.

Les sujets transversaux comme les sujets spécifiques à chaque direction qui n'ont pu être abordés compte-tenu du temps imparti feront l'objet, s'ils sont techniques, d'une nouvelle rencontre avec la DRH :

- ➔ Les conséquences de la mise en œuvre de la loi du 6 août 2019 dite "de transformation de la fonction publique", les instances partiaires, la rupture conventionnelle, le licenciement des fonctionnaires, la privatisation, l'externalisation, l'appel massif à des contractuels...
- ➔ L'application du RIFSEEP pour les contractuels conformément aux différents CTP
- ➔ Le maintien de l'allocation RSA à tous les allocataires du Département.
- ➔ La semaine de détente des personnels CSE et secrétariat médico-social toujours en attente de réouverture des droits suite à la décision de justice du 15 juillet 2020
- ➔ La souffrance au travail.

Madame la Présidente s'est engagée à reprogrammer un temps d'échange pour les questions d'ordre politique. Notre entretien a été conclu par Madame la Présidente sur la nécessaire écoute des revendications portées au social comme à la MDPH.

La CGT toujours à vos côtés !

Les permanences CGT sont assurées

► au local syndical de l'Hôtel du Département tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
Téléphone 04 13 31 19 70

► sur le site d'Arenc tous les jeudis
Téléphone 04 13 31 98 63

